

*Questions orales*

Selon moi, c'est parce que le gouvernement refuse d'évaluer les investisseurs étrangers que nous assistons aujourd'hui à la fermeture de la *Canada Porcelain* et à la perte de plus de 200 emplois dans la ville de Hamilton. Voilà l'héritage que nous laisse un gouvernement qui n'est pas disposé à protéger l'emploi au Canada. Voilà l'héritage que nous laisse un gouvernement qui a refusé l'offre d'achat des travailleurs de l'entreprise et qui a plutôt préféré la vendre à une société américaine qui aujourd'hui ferme ses portes.

\* \* \*

[Français]

**L'EMPLOI**

## LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

**M. Gabriel Fontaine (Lévis):** Monsieur le Président, le 8 novembre 1984, le ministre des Finances de ce gouvernement déposait à la Chambre son énoncé économique. A ce moment, le chef du parti socialiste a immédiatement prédit que l'ensemble du Canada perdrait 100 000 emplois. En mai 1985, le ministre des Finances a déposé son budget. Le chef du parti libéral a dit que ce budget allait coûter à l'ensemble du Canada de 100 000 à 125 000 emplois.

Comme d'habitude, monsieur le Président, les deux chefs se sont trompés. Le Canada, depuis 1984, n'a pas perdu d'emplois; au contraire, le gouvernement conservateur a mis en place 1 042 000 nouveaux emplois.

Ce gouvernement a fait en sorte que le chômage diminue de 3.5 p. 100 à la grandeur du pays pour atteindre son plus bas niveau depuis novembre 1981, c'est-à-dire 8.2 p. 100

Ces deux mêmes chefs prévoient des pertes de centaines de milliers d'emplois au niveau du libre-échange. Ce sera faux, monsieur le Président, car l'Accord de libre-échange permettra au contraire la création de plus de 350 000 nouveaux emplois. En effet, le libre-échange créera de l'emploi, diminuera le coût de la vie aux Canadiens et assurera à nos gens d'affaires productifs un marché beaucoup plus élargi et beaucoup plus fiable.

Il est temps que les Canadiens comparent les déclarations des chefs des deux partis d'opposition avec nos réalisations. Nous, nous livrons aux Canadiens, pendant que l'opposition harcèle à tort et à travers.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**LA SOUVERAINETÉ**

## LES EAUX DE L'ARCTIQUE—LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. En réponse aux attaques de l'opposition et au tollé qui ont

suivi le voyage du *Polar Sea* dans les eaux de l'Arctique canadien, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a répondu ceci, à la Chambre des communes, le 10 septembre 1985 et j'utilise là ses propres paroles: «L'exercice de la juridiction fonctionnelle dans les eaux arctiques est essentiel aux intérêts canadiens. Mais il ne saurait, en aucun cas, remplacer l'exercice de la pleine souveraineté du Canada sur les eaux de l'archipel arctique... La pleine souveraineté est vitale pour la sécurité du Canada... Elle est vitale même pour l'identité nationale du Canada... Nous n'accepterons aucun succédané... Toute collaboration avec les États-Unis... reposera entièrement sur le principe du respect total de la souveraineté canadienne».

● (1420)

Il s'agissait là des paroles du ministre. Le secrétaire d'État a reconnu, hier, que le Canada et les États-Unis avaient signé un accord secret qui permet aux Américains d'avoir accès aux eaux de l'Arctique canadien, eaux que nous considérons comme nôtres, mais qui ne reconnaît pas la pleine souveraineté du Canada sur ces eaux.

Le vice-premier ministre pourrait-il donc nous dire pourquoi le gouvernement fédéral a conclu un accord secret qui va vraiment tout à fait à l'encontre de l'engagement que le secrétaire d'État a pris à la Chambre des communes?

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. Pat Carney (secrétaire d'État suppléante aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, je tiens à signaler au très honorable député...

**M. Foster:** Cela fait partie de l'accord commercial.

**Mlle Carney:** Monsieur le Président, il s'agit là de la première question et de la première réponse. L'opposition nous donnera sûrement la possibilité de répondre à la question du très honorable chef de l'opposition.

Ce dernier a cité une déclaration faite par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui se trouve, à l'heure actuelle, en Europe.

Le très honorable député parle en l'occurrence d'un document qui a été rendu public à la suite d'une fuite, et je ne formulerai donc aucune observation à ce sujet.

Cependant, la Chambre sera peut-être intéressée par les propositions qui sont discutées à l'heure actuelle. Le problème qui se pose en l'occurrence touche le passage de brise-glace comme le *Polar Sea*. La Chambre sera heureuse d'apprendre que les propositions à l'étude nous permettront d'éviter une répétition d'un incident comme celui du *Polar Sea*. Ainsi, les députés de l'opposition devraient nous féliciter plutôt que de chahuter comme ils le font maintenant.

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Il s'agit peut-être d'un document qui devait rester secret, monsieur le Président, mais de toute façon, le secrétaire d'État a reconnu l'existence d'une entente secrète avec les États-Unis.